



BOURDEAUX

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures.

MÉDIATHÈQUE

Ouverte mardi et vendredi de 16 heures à 18h30, mercredi, jeudi et samedi de 10 heures à 12h30.

LA POSTE

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 16h30.

- Mardi de 9 heures à 12 heures.

- Fermé le samedi.

Tél. 04 75 92 06 71
bourdeaux@france-services.gov.fr

LA TRUIE DE BOURDEAUX

Nous vous attendons tous, adhérents ou non, à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 4 février à 19 heures salle de la maison des associations de Bourdeaux.

LA TIRELIRE

«Opérations Agrumes» (ouvert à tous) : Mandarines, Oranges sanguines, Pamplemousses, Citrons... Faites le plein de vitamines ! Commande en janvier ou début février pour livraison semaine 8 entre le 22 et le 25 février. Des bons de commandes seront mis à disposition dans les commerces. Contact par mail : latirelire.asso@gmail.com ou 06 21 85 64 69.

SAILLANS

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Horaires d'ouverture : tous les jours de 14 heures à 18 heures et les mardis et jeudis de 10 heures à 12 heures. Contactez le Forum au : 04 75 72 31 71

SAILLANS

Vœux : le bilan de mi-mandat de François Brocard

Comme tous les maires du reste de la vallée, François Brocard, maire de Saillans, a présenté ses vœux à la population pour la première fois du mandat, vendredi 27 janvier, à la salle des fêtes. Avec un discours placé sous le signe de l'humour, il a détaillé les réalisations municipales depuis juin 2022 et les projets à venir : réhabilitation de la gare, la future passerelle traversant la route départementale, l'organisation des services postaux suite à la fermeture du bureau de poste ou encore la rénovation du centre ancien (voir ci-dessous) et de l'église. Environ 80 personnes ont assisté à cette cérémonie, dont plusieurs maires de communes alentour comme Denis Benoît, maire d'Aouste-sur-Sye et président de la communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans (3CPS), mais aussi des représentants du corps des pompiers et de la gendarmerie. Après avoir évoqué les « situations inédites » de ce

début de mandat provoquées par le Covid et les confinements successifs, François Brocard a balayé la lourde actualité nationale et internationale (guerre en Ukraine, sécheresse record...). Puis il a abordé le bilan de mi-mandat. Sans exhaustivité, le maire a évoqué les travaux d'aménagement et de voiries, l'adhésion de la commune au Syndicat intercommunal des eaux (le SMPAS, action engagée lors de la précédente mandature) et les travaux d'adduction, les investissements dans l'école élémentaire et le maintien de la cinquième classe pour l'année 2022-23, la réalisation d'une grande fresque à l'entrée Ouest du village, ou encore la revitalisation de la vogue.

LES «ALÉAS»

DU CHANTIER DE L'ÉGLISE François Brocard s'est ensuite arrêté longuement sur un chantier majeur, la rénovation de l'église Saint-Géraud, érigée au XIII^e siècle et classée mo-

nument historique depuis 1919. Le chantier, qui a démarré en septembre 2021, a connu quelques aléas : d'abord la défection du maître d'œuvre en mai 2022, remplacé par Gaël Robin, du cabinet Archipat. Ensuite, le contrat avec la société Eschlimann, qui devait assurer la restauration des peintures murales, a été résilié : l'entreprise n'avait pas répondu à plusieurs demandes précises faites par la mairie et l'Etat. Selon le maire, « des malfrances ont été faites sur les peintures murales et certaines sont irréversibles ». Ces travaux devraient reprendre en juin prochain et du retard est donc à prévoir. Projet porté par l'association Locomotive, le chantier de réhabilitation de la gare avance. Mais la convention passée entre Gare et connexions pour installer un café culturel, un espace de restauration et des bureaux partagés a été dénoncée par la SNCF en septembre 2022, mécontente des relations entre-

nues avec la Locomotive. Pour mener à bien ce projet structurant pour le village, la mairie a repris la convention à son nom et fera de la Locomotive un sous-occupant. Elle se chargera aussi d'aménager le parvis de la gare.

UNE PASSERELLE ENTRE LA GARE ET LE CENTRE-BOURG

Dans la continuité de cet aménagement, la mairie de Saillans a pour projet de construire une passerelle pour « relier en sécurité » le centre-bourg à la gare, avec un ascenseur côté village. Un parking équipé d'ombrières photovoltaïques devrait être construit dans ce cadre. Une réunion de concertation est prévue avec les Saillansons lorsque le maître d'œuvre présentera ses avant-projets. Autre dossier, selon le maire, « va changer l'aspect de Saillans » : la rénovation du centre ancien. À l'automne 2023 débiteront des travaux sur les réseaux d'eau,



et le revêtement des ruelles, des placettes et leur aménagement sera repensé. François Brocard a également annoncé lors de cette cérémonie que le projet d'aménagement des Chapetains en espace de sport et de loisirs devait être « révisé », car les deux tiers du terrain communal dédié se révélèrent être en zone inondable avec risque de rup-

ture de digue... Le terrain de basket sera maintenu et la partie inondable pourrait être réservée à une esplanade accueillant de grands événements. Enfin, avec la fermeture définitive de la poste le 31 décembre dernier, le Forum a récupéré une partie des prestations proposées avec la création d'un point relais dans le cadre de l'espace France services. Après tra-

vau, le Forum devrait prochainement récupérer les anciens locaux de la poste. François Brocard a finalement tenu à remercier tout le monde, à commencer par les agents communaux, en souhaitant des vœux de « sincérité » avant de partager le verre de l'amitié.

C. C.

Les Saillansons redessinent leurs rues

Lundi 30 janvier à 20 heures, dans la salle des fêtes de la commune, une réunion publique concernant la rénovation du centre-bourg de Saillans a eu lieu. Elle était animée par Samuel Bonneloi et Lise Maillard, tous deux paysagistes, en présence de Jean-François Brocard, maire de Saillans. Dans une démarche participative, les deux intervenants ont présenté le projet de réaménagement du boulevard de l'Echo ainsi que des ruelles étroites, caractéristique du centre du village. Tout cela n'en est encore qu'à un stade intermédiaire puisque les travaux à venir seront le fruit de décisions découlant de plusieurs ateliers participatifs réunissant des Saillansons,

des élus et des représentants d'associations.

RÉFLEXION GLOBALE

L'initiative est partie de la nécessité de rénover le réseau d'eau dans les ruelles de Saillans. En effet, une fois ces travaux effectués, se pose la question de l'ambiance à redonner aux rues afin de créer l'harmonie la plus optimale entre les nouveaux revêtements et la place du végétal et des passants. Ainsi, dans une démarche de participation citoyenne et démocratique, comme on aime le faire à Saillans, une série de six ateliers a été mise en place. Chacun d'entre eux a réuni huit habitants, neuf élus et deux représentants associatifs. Les deux paysagistes interviennent au sein de ces

réunions en guise d'accompagnants. Samuel Bonneloi, paysagiste spécialisé dans l'aménagement participatif et sensé, nous donne plus de précisions : « Nous venons de terminer notre troisième atelier. Notre but est de recueillir de la matière au terme des six ateliers afin de pouvoir définir ensemble le cahier des charges et les grandes orientations ». Afin d'inviter l'ensemble des Saillansons à s'exprimer sur le projet, Samuel et Lise organisent des permanences à la mairie de la commune.

MATURATION EN COURS

Le premier atelier a servi principalement à se mettre d'accord sur un mode de fonctionnement en donnant la priorité à l'écoute

et en prenant en compte les divergences d'opinion. Une fois ce cadre de travail défini, un diagnostic paysager a pu être effectué. Un délai de trois à quatre semaines, nécessaire à la réflexion entre chaque atelier, a ensuite été pris. Lors de la seconde session, il a fallu nommer les différents enjeux (les limites, la place de l'eau et la végétalisation). Les participants ont ensuite été invités à faire part de leurs rêves pour le centre-bourg. Enfin, lors du troisième atelier, le groupe s'est penché sur plusieurs communes dont la réflexion récente pourrait être inspirante pour Saillans. Châtillon-en-Diois fut l'exemple présenté comme le plus éloquent, grâce, notamment, à l'utilisation

de revêtements clairs, en lien avec des matériaux historiques et uniformisés sur l'ensemble du village. Les ateliers se poursuivront ensuite jusque fin avril avant que le cahier des charges du projet ne soit abouti et approuvé par le conseil municipal. La présentation s'est achevée sur une photo présentant le boulevard de l'Echo de manière idyllique. À Saillans, la démocratie participative est légion et le public n'a pas hésité à exprimer son point de vue et à formuler diverses questions. Une inéquité concernant un disparité des aménagements entre le boulevard de l'Echo et les ruelles a émergé. Il a été également formulé que le rêve qui était proposé pour le centre-bourg ne te-



nait pas compte du problème redondant du stationnement. C'est ensuite par ces mots que Lise Maillard a ramené le public à la réalité : « Il faut partir du rêve. Si nous n'arrivons à rien ». Un travail global reste donc encore nécessaire mais le quatrième atelier devrait éclaircir ces problématiques. Les comptes-re-

ndus de ces groupes de travail restent consultables sur le site web de la mairie de Saillans. Dates des prochains ateliers : lundi 20 février, lundi 16 mars et lundi 3 avril de 18 heures à 21 heures. Les permanences en mairie seront assurées les mardis suivants chaque atelier.

Aurélien Charle